

Pour nous
écrire

allobroges.drome@laposte.net

Le site
web

www.pcfdrôme.fr

Les Allobroges de la Drôme

Les Allos internet - Numéro 70

Le jeudi 19 novembre 2009

La conférence régionale Rhône Alpes

Samedi 14 Novembre 2009 délégués ont débattu, enrichi, à la Conférence régionale leur projet politique et leur choix stratégique pour les échéances de 2010 afin qu'il soit dès cette semaine soumis au vote de l'ensemble des adhérents de notre parti.

Un débat riche de notre diversité, mais tout aussi sérieux.

Il est possible d'exprimer au sein du PCF des opinions divergentes sans qu'elles soient accueillies par des sifflets ou des raidissements ! Et dimanche prochain, la majorité des comités dans chaque région décidera.

Il s'agit sur notre terre rhônalpine, frappée durement par les choix du Medef et des banques, de penser à une issue à cette crise capitaliste aux multiples facettes.

Notre fil rouge dans cette démarche c'est d'élaborer nos réponses en partant de l'exaspération populaire, des espoirs déçus, mais aussi en ouvrant une perspective aux luttes, à toutes les luttes, celles qui portent les inégalités sociales, la casse de l'emploi et des services publics, mais aussi les expulsions des « sans papiers » ou la destruction de notre planète. Oui Rhône Alpes, la citoyenne, mais aussi Rhône Alpes la résistante.

Nous voulons rassembler sur des projets ambitieux avec nos amis du Parti de Gauche, de la Gauche unitaire, du MPEP et bien au-delà, élus, militants associatifs, syndicalistes, écologistes, pour ancrer la Région à gauche et sans hésiter battre la droite revancharde au second tour de Mars.

Jean Paul STEF -
responsable départemental du PCF Drôme



Pour pouvoir voter le 14 et le 21 Mars, il faut se faire inscrire sur les listes électorales, si ce n'est déjà fait, obligatoirement avec le 31 décembre auprès de sa mairie, en apportant la carte d'identité et un justificatif de domicile.
Ne pas attendre le dernier moment

les votes de la conférence régionale

pour le choix de la stratégie à savoir :
une liste Front de Gauche élargi
Pour 139 voix (77,2 %)
Contre 32 voix (17,8 %)
Abstentions 9 voix (5 %)

Désignation de
Marie France Vieu Marcaud
Vice présidente sortante, en charge des lycées,
Comme chef de file des communistes
Pour 128 voix
Contre 7
Abstention 36

Rédaction du bulletin de vote
Pour 133 voix
Contre 23
Abstentions 20

Jean Michel BOCHATON,

Conseiller régional Rhône Alpes,
tiendra un
débat public

le Mardi 24 Novembre à 20h30

Salle des Sociétés à DIE.

Seront abordés les points suivants : bilan du mandat, enjeux et perspectives du Front de Gauche en Rhône Alpes.

Bernard Condette, Conseiller général et Philippe Leeuwenberg conseiller municipal de Die, secrétaire du comité local du PCF ont le plaisir de vous y inviter

Sommaire

P2- Région l'apport des communiste, chapitre 4 « Economie »
P3- Réflexion compte rendu de l'atelier du projet de Grenoble
P4 La Poste ça continue
P5- Stop à la répression à EDF/GDF/Suez, MG Buffet écrit au premier ministre
P6- rencontre de la coordination nationale des comités de défense de l'hôpital à Die le 28 novembre
P7- Europe des déclarations de Patrick Le Hayric
P8- Congrès de la FNACA en Drôme
P9 - Sans Papiers déclaration de 11 organisations
P10- infos en vrac

Elections régionales

L'apport des élus communistes

Chapitre 4 : Economie

Pour un développement économique au service de l'emploi et des salariés



La commission économique du Conseil régional est présidée par Cécile Cukierman.

La commission économique du Conseil régional est présidée par Cécile Cukierman. Son objectif principal a été de coordonner les aides à la création d'emplois, de suivre les aides attribuées aux entreprises, d'orienter la politique de formation pour permettre un réel accès à l'emploi, d'encourager et de favoriser le dialogue social.

Au début de mandat, deux temps forts sont à noter : le plan régional pour l'emploi en 2004, puis le schéma régional de développement économique (SRDE) en 2005.

Pour préparer ce SRDE le groupe communiste a réuni 150 personnes à Charbonnière avec le CIDEFE. Le groupe a insisté pour inscrire la volonté de maintenir et de développer une politique de filière économique pour soutenir la production en région et permettre le maintien des emplois. Dans ce cadre le groupe a obtenu que l'industrie ait toute sa place et que la sous-traitance soit prise à bras le corps car 45% des emplois régionaux en dépendent.

Dans ce schéma, tous les dispositifs qui subventionnaient directement les entreprises ont été supprimés et remplacés par des fonds de garantie conditionnés à la création ou au maintien dans l'emploi.

Si ces aides ne sont plus des aides directes, il n'en reste pas moins que peu de pressions s'exercent sur les banques, qui, par exemple, ont privé SETILA d'un apport indispensable qui au final l'a condamné.

Le groupe communiste estime qu'il faut être plus exigeant pour apporter une aide à ceux qui sont victimes des banques lorsque leur projet n'est pas jugé rentable à leurs yeux.

Les communistes ont obtenu que chaque pôle de compétitivité ait un volet régional qui permettent que l'argent public régional aille au service du développement de l'emploi, et non renflouer les caisses des grandes firmes. Il faut revoir cette politique et poser les questions essentielles : qu'est-ce que l'argent public a réellement rapporté ? Quelles conséquences pour le développement de l'emploi ?

La commission économique a eu le souci de travailler en lien avec le vécu des salariés. Les organisations syndicales ont, à plusieurs reprises, été invitées à s'exprimer en commission exprimant un autre point de vue que les représentants des cabinets d'étude et ceux des entreprises. Ce fut le cas pour GIAT-Industrie, pour la plasturgie, la chimie ou l'automobile.

Une charte d'engagement réciproque avait été conclue avec les entreprises soutenues par la Région qui s'engageaient à ne pas distribuer de dividendes? Ces critères n'ont pas été respectés et le groupe communiste déplore une politique à deux vitesses exercée par cette majorité.

Paul Goyard - valence

La semaine prochaine : lycées et formations initiales.

Des ateliers du projet ont eu lieu un peu partout en France à l'initiative du PCF.

Nous étions présents à Grenoble, en voici un compte rendu signé Evelyne Lafuma, Guillaume Smietanski et Annie Mazet

Chapitre 1 : Une autre réforme des collectivités territoriales

Synthèse :

- Mettre la révision de nos institutions au service d'une amélioration de la vie démocratique et donc, y impliquer les citoyens. Faute de quoi cette réforme serait une mise en cause de notre histoire.

- Il faut réviser la fiscalité

- Il faut réviser la taxe professionnelle mais elle doit garder impérativement un lien avec le territoire.

- Il faut maintenir les différents niveaux de collectivités

- revoir les modes d'élection

- la vision régionale doit s'ouvrir à la vision des pays dans l'Union Européenne.

- Il faut créer un collectif national

Mariette Cuvelier, citoyenne engagée : membre d'une association locale de développement faisant lien entre les attentes des citoyens et la politique du Conseil Régional Rhône Alpes.

Le gouvernement actuel parle de « réforme des collectivités territoriales » mais où sont les citoyens dans ce projet ? Parler de la « limitation du mille feuilles » n'est que prétexte à une nouvelle répartition des pouvoirs alors même que « le pays » était la seule structure où se posaient les questions du sens. On s'apprête à supprimer ce qui nous permettait de travailler ensemble car nous avions effectivement des liens forts avec la Région Rhône Alpes qui nous donnait accès aux plans de financement. Les choix quant aux financements sont en effet loin d'être anodins ! Gommer « territoire » et « pays » est une grave blessure. Où va aller la Charte de territoire qui prenait en compte nos réalités économiques (lavande, tourisme, agriculture, élevage, stratégie de dépollution, axe de circulation (Vallée du Rhône) ... ? Nous allons retomber dans la « jungle » des financements, dans son incohérence. Une structure de collecte de paroles citoyennes est nécessaire. Déjà qu'il est à noter que beaucoup d'élus « bloquent » sur la démocratie participative, voilà que la « réforme » prévoit la réduction d'1/3 des effectifs communaux et la suppression de la taxe professionnelle - 22 milliards d'euros seront donc pris sur la taxe foncière !. Une réforme des collectivités territoriales est nécessaire mais pour regrouper les communes, pour éviter « les baronnies » des petites communes, donner aux citoyens le droit de surveiller les financements publics des collectivités locales. Actuellement, le projet de loi avance l'idée de surveillance de la direction de l'Etat sur les collectivités territoriales. Pourquoi pas le contraire ?

Débat

Alain Rousseau, Tarn, ex-élu maire PCF

Nous avons intérêt à aller sur le terrain, à expliquer aux citoyens cette « réforme » et ses conséquences.

Gilles Ravache, Vice président Conseiller Régional PCF Rhône Alpes

Cette crise grave et globale du capitalisme et de la politique impuissante face à l'économie libérale dure depuis 30 ans. Aucune politique n'est parvenue à l'endiguer même celle de la gauche au pouvoir ! La proximité permet d'élaborer collectivement les besoins en dehors du capital. Il faut savoir que 80% de l'investissement public passent dans les pays. Il s'agit de réévaluer le poids de la démocratie quant aux moyens financiers pour mener des politiques utiles. Il faut inscrire la démocratie participative dans la Constitution et doubler la démocratie de représentation de celle de l'intervention des citoyens venant ainsi conforter la légitimité des élus. Il faut élargir la clause de compétence générale de toutes les collectivités. Sur le plan de la fiscalité, il faut garder le financement par les entreprises et l'étendre à leurs avoirs financiers (qui sont de 3000 milliards d'euros !).

Nécessité d'un collectif national réunissant forces politiques, élus, citoyens et de trouver des formes de consultation des citoyens.

Jérôme Safar, PS, élu ville de Grenoble

La droite a réussi à faire partager par l'opinion publique que les élus coûtaient cher avec la méthode bien connue de la démagogie. Mais il s'agit en fait d'un hold-up, d'une mise en concurrence entre les départements/régions, d'une asphyxie programmée et non d'une réforme ! Il faut maintenir les valeurs locatives et foncières, maintenir le lien entreprises/territoires où la fiscalité est une contribution au lien. De plus, une véritable péréquation nationale entre les territoires est à mettre en œuvre.

Christine Garnier, les Verts

Nous avons assisté à une « révolution » en Isère où, comme à Montreuil, un élu Vert a pris la municipalité à un élu de la gauche (communiste).

Il faut à la fois la décentralisation et des regroupements de communes, ce qui permet un contact avec les élus. Dans les grandes communes, il faut favoriser la mise en place de comités de quartier. La simplification du « mille feuilles » pourrait se faire en supprimant les Conseils Généraux. Nous sommes pour le principe de la taxe carbone mais non selon la méthode du gouvernement (plutôt pour une contribution climat/énergie). Les impôts locaux devraient être établis sur le critère du revenu et non celui de la superficie. Il faut revoir le statut de l'élu et en finir avec le cumul des mandats, dans le nombre et dans la durée pour permettre le renouvellement des élus et empêcher une « professionnalisation ». (cf. *Le Monde* du 9/10/09)

Armand Creus, Gauche Unitaire

Il s'agit d'une recentralisation brutale et autoritaire. Exemple : celui du Grand Paris conçu comme région/capitale/monde. Il y a une volonté de voir les régions ou leur « métropole » comme ayant vocation à renommée mondiale. Ainsi, on re-centralise via de nouvelles gares TGV au lieu de développer l'interconnexion des régions. Cette réforme marche d'ailleurs de pair avec la réforme de l'Etat (avec la suppression de 30 000 enseignants, la privatisation de la Poste, d'EDF...etc). Or, 20 ans d'alternance entre droite et gauche ont préparé ce qui arrive. Il faut rompre avec le Traité de Lisbonne, l'OMC, etc... ce que ne préconisent ni le PS ni les Verts. Il faut un pôle financier public national et régional et des états généraux sur la défense des services publics.

Yannick Moulard, maire de Fontaine, 38

Oui à la clause de compétence générale avec des précisions quant aux compétences.

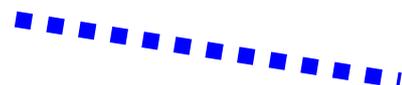
Claude Roussi, citoyen engagé

Il faut lire dans *l'Humanité* « L'avenir des 36 000 communes est en jeu », savoir que la démocratie a un coût et demande du temps. Si le mot de « réforme » connote une idée d'amélioration, son contenu peut être un danger ! Lire pour s'en convaincre « *Besoin d'air* » du MEDEF. Car ce projet est capitaliste alors qu'il faut revenir au projet du peuple. Une nouvelle illustrant que la droite n'en veut pas : le préfet de l'Isère vient d'assigner le maire d'une commune pour avoir organisé à la mairie un point de votation pour la Poste !

La Poste

Le collectif départemental drômois contre la privatisation de la Poste demande une rencontre avec le préfet pour discuter avec lui de l'avenir de la poste et pour lui remettre les résultats de la votation du 3 octobre.

A noter qu'une demande de rencontre avait déjà été formulée pour le 19 octobre et qu'à ce jour elle est toujours sans réponse.



La campagne pour la Poste continue, avec la signature d'une carte pétition à l'attention du Président de la République

dont le texte est le suivant

« je vous demande le respect du résultat de la votation du 3 octobre 2009, le retrait du projet de changement de statut de la Poste, l'ouverture d'un débat public sur l'avenir du service postal, un référendum sur l'avenir de la Poste »

La fédération du PCF Drôme appellent ses adhérents à s'organiser pour permettre l'expression du maximum de citoyens, et de proposer, comme cela avait été fait pour la votation citoyenne, en lien avec le comité départemental, des points de rencontre partout dans le département pour signer la carte pétition.

A noter que cette carte adressée au Président de la République ne doit pas être timbrée.

Monsieur le Préfet,

Comme dans tous les départements, des partis politiques, des organisations syndicales, de nombreuses associations et des élus locaux de la Drôme se sont unis dans un collectif départemental contre la privatisation de la Poste.

Ensemble ils ont décidé de mettre en œuvre localement le dispositif national permettant à nos concitoyens de s'exprimer librement sur le devenir de leur service public postal.

En peu de temps se sont déployées des initiatives de votation. L'accueil rencontré, la qualité des échanges et le nombre exceptionnel de votants démontrent, si cela était encore nécessaire, la soif de démocratie qui existe dans ce pays.

Du dimanche 27 septembre au samedi 3 octobre, des points de vote étaient proposés aux drômois sur les marchés, dans les entreprises, devant les mairies, à la foire de Romans et à l'entrée des bureaux de poste.

Pour tous les participants, électeurs et organisateurs, les opérations de vote se sont déroulées de manière honnête et responsable.

Si nous pouvons raisonnablement être satisfaits du score de 23.000 votants dans la Drôme, nous sommes convaincus que ce score aurait été pulvérisé dans le cadre institutionnel d'un référendum national.

Cela dit, nous estimons que ce résultat nous donne toute légitimité pour vous interpellier directement sur le projet de changement de statut de la Poste.

Nous regrettons vivement que vous n'ayez pas répondu à la demande du coordonnateur de notre collectif qui vous proposait un rendez-vous le lundi 19 octobre.

Les partis politiques, organisations syndicales, associations et élus locaux, membres du collectif départemental, représentés par les signataires suivants, sollicitent une rencontre pour échanger avec vous sur cette importante question.

A cette occasion nous vous remettrons solennellement les résultats de la votation dans la Drôme.

Nous vous demanderons officiellement de faire remonter ce bilan accompagné de nos commentaires et de nos exigences.

Merci de bien vouloir nous indiquer une date la plus proche possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Valence le 19 novembre 2009

CGT- SUD - FO - PCF- NPA-PSP - les Verts



Des cartes pétitions sont disponibles à la fédération du PCF 10 Rue Servan à Valence

et auprès du Comité à l'adresse suivante vlp26@laposte.net



STOP à la répression à EDF et GDF/Suez

Dans une lettre au premier ministre, Marie George Buffet l'informe que des militants syndicaux lui signale « que dans plusieurs départements, les directions sont depuis plusieurs semaines à l'initiative pour convoquer des Conseils de discipline afin de sanctionner celles et ceux qui se sont les plus engagés dans ce juste combat.

En effet comme le décrit un tract de la CGT Mines/Energie de Provence, 250 procédures disciplinaires ont été engagées au plan national. Pour avoir imposé aux directions régionales des entreprises ERDF et GRDF, par une lutte de 48 jours, l'abandon de leur projet de démantèlement du service public, pour avoir gagné le maintien des sites de proximité, la création de 129 postes, l'embauche de 66 jeunes sur la Région Midi Pyrénées, poursuit le tract, plusieurs camarades se retrouvent aujourd'hui licencié.

Dans sa missive au premier ministre, Marie George Buffet lui rappelle qu'elle a témoigné lors du Conseil de discipline de Cédric Liechti secrétaire du syndicat Cgt Energie de paris, pour lui préciser que les militants syndicaux ne sont pas des voyants mais des hommes et des femmes porteurs de projet d'avenir pour notre pays, notant que l'arrêt du processus de libéralisation imposé par l'Europe libérale pourrait permettre d'enclencher en France et en Europe une dynamique de réappropriation publique se traduisant par des nationalisations d'un nouveau type permettant de donner aux élus et aux salariés de réels pouvoirs afin d'orienter les stratégies des entreprises de ce secteur dans le sens des intérêts de la nation et des citoyens européens.

La secrétaire nationale du PCF et députée, condamne fermement ce vent de répression. Elle demande au Premier ministre d'intervenir auprès des directions d'EDF et de GDF/Suez pour que toutes les sanctions déjà infligées soient levées et que toutes les procédures disciplinaires soient stoppées afin qu'un dialogue puisse se réinstaurer entre les représentants du personnel et les directions de ces entreprises et à tous les niveaux.

P.G. - Valence

HOPITAL PUBLIC :

13^{ème} Rencontre à Die de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, le 28 Novembre.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité tiendra sa 13^{ème} Rencontre Nationale à Die, le 28 novembre 2009. Celle-ci est née lors des luttes pour la défense de l'hôpital de Saint-Affrique. Depuis, elle se réunit deux fois par an et regroupe à ce jour plus de 200 comités locaux. Elle essaie d'organiser ses rencontres sur l'ensemble du territoire pour faciliter les déplacements des comités.

Le choix de Die revêt, nous semble-t-il, un caractère important du fait de nos luttes menées avec la population et celles à venir pour le maintien de la maternité, de la chirurgie d'urgence et l'obtention des moyens humains et financiers nécessaires.

Les regroupements et les concentrations de structures (sous prétexte de sécurité) éloignent de fait l'offre de soins, renforçant l'insécurité due aux délais de prise en charge des malades, aux risques liés aux déplacements routiers. C'est une aberration sur le plan sanitaire, sur le plan écologique et sur le plan de l'aménagement du territoire.

Cette rencontre, de dimension nationale, est une occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs de la santé qu'il s'agisse de la population elle-même, des professionnels de santé, des élus à tous les échelons.

Y participeront notamment : Michel Antony, président de la Coordination Nationale, Jean-Luc Gibelin, cadre hospitalier, responsable politique, Alain Fauconnier, Sénateur-Maire de Saint-Affrique, Patrick Pelloux, urgentiste, des responsables syndicaux nationaux...

Un débat public aura lieu à 18 heures, salle polyvalente de Die, autour de « Seule la mobilisation et la lutte paient ! Comment sauver et promouvoir nos structures de proximité, en milieu rural et urbain ».

Il sera suivi d'un repas à 21 heures (chacun apportant son écot). S'inscrire le plus tôt possible auprès de Lucile STAHL (lucilestahl@no-log.org) ou Jean-Pierre Rambaud (jean-pierre.rambaud3@wanadoo.fr - 06 81 64 09 69).

Cette 13^{ème} Rencontre Nationale est réalisée en partenariat avec la Cave Coopérative Clairette de Die Jaillance. Les coupes seront présentes avant le repas !

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die

Declarations de Patrick Le Hyaric député européen "Front de Gauche" du groupe GUE/NGL

Elle est belle leur Europe sociale !

Au lieu de chercher le moyen d'harmoniser vers le haut les revenus des salariés agricoles, voilà que nous apprenons que le cabinet Sarkozy a proposé à des organisations agricoles d'utiliser à fond les dispositifs de la sinistre directive Bolkestein : Demander aux paysans français de créer eux-mêmes des agences d'embauche, basées dans les pays de l'Est, pour utiliser à bas prix de la main d'œuvre agricole « à bon marché », car payée sur la base des salaires polonais ou ukrainiens.

Voilà bien l'Europe de la concurrence libre, de leur traité de Lisbonne qu'on fête depuis quelques jours dans les palais et dans les conseils d'administration de grandes sociétés.

Ensemble, salariés de toute l'Union européenne, mettons en échec ce sinistre projet et demandons que les autres pays, Espagne, Portugal, Italie, cessent eux aussi d'exploiter de la main d'œuvre à bon marché venue de Pologne, du Maroc et d'ailleurs. Réclamons un salaire minimum et l'harmonisation par le haut des niveaux de protection sociale.

Déclaration sur la mise en œuvre de la directive "services"

Avant toute mise en œuvre de la directive, le Parlement européen devrait procéder à une évaluation contradictoire des effets d'impacts humains et sociaux de son application en tenant compte notamment des conséquences de la crise que nous traversons.

Tout montre en effet que cette directive aboutira à mettre en concurrence les entreprises, les artisans, les salariés de l'Union européenne. Récemment, une organisation professionnelle agricole a révélé que les autorités françaises lui proposaient d'installer dans les pays de l'Est européen des agences d'embauche pour des ouvriers agricoles moins payés et moins protégés socialement que les travailleurs français. La transposition de la directive "Services" ne doit pas conduire à la mise en œuvre de telles pratiques qui conduisent au nivellement par le bas de l'Europe sociale.

Par ailleurs, nous sommes très inquiets sur les menaces qui pèsent sur les SIG (Services d'Intérêt Général) du fait de la jurisprudence de la Cour de justice européenne.

Nous continuons donc à souhaiter un autre cadre législatif européen valorisant et développant notamment les services publics.

Les conditions sociales et politiques des aides de l'Union européenne et du FMI.

La plupart des économistes indiquent désormais que la crise est due pour une grande part au transfert des richesses créée par le travail, vers le capital, vers les profits.

Et en général on s'accorde aussi pour dire que ce sont dans les pays où on a maintenu des systèmes de protection sociale, de services publics où les populations ont "relativement" "moins" souffert de la crise.

Or le problème, c'est la nature des conditions que vous mettez pour octroyer les aides de l'Union européenne, et celles du Fond monétaire international.

Elles ne peuvent pas être conditionnées à l'affectation de plans d'ajustement structurels réduisant les dépenses sociales, de formation, privatisant les secteurs publics, y compris les services sociaux d'intérêt généraux. C'est cela qui est inefficace. Tout ceci ne fera qu'aggraver la crise, le chômage, la pauvreté, alors que nous rentrons dans l'année européenne de lutte contre la misère et la pauvreté. Voilà pourquoi il faut inverser les critères de conditionnalité.

Et de décider que les fonds publics européens ou du FMI puissent être combinées avec un nouveau système de crédit et soient octroyés selon des critères nouveaux visant et incitant une nouvelle répartition des richesses pour augmenter les salaires et les retraites, les minimas sociaux, un haut niveau de protection sociale, la garantie d'un travail pour toutes et tous et des moyens pour la recherche et la formation dans le cadre d'un développement humain durable.

Le progrès social, va de pair avec l'efficacité économique et écologique.

Tel devrait être la règle de conditionnalité.

Jean Michel Bochaton Conseiller régional et Annie Mazet Conseillère municipale de Montélimar ont participé au **congrès départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie**, au cours duquel une motion a été votée par 850 délégués. Nous la publions ci-contre.

MOTION

Les 850 délégués du 38^{ème} Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. Drôme réunis à Montélimar les 14 et 15 Novembre 2009, représentant les 5420 adhérentes et adhérents drômois, prennent acte de l'augmentation de deux points d'indice de la retraite du combattant, mais regrettent que cette augmentation ne soit effective qu'au 1^{er} Juillet 2010.

Ils prennent acte de la décision d'abonder de 500 000 € supplémentaires le fonds d'action sociale de l'O.N.A.C.

Ils saluent également la dotation de dix millions d'euros pour la réparation des conséquences des essais nucléaires, à la condition que les ayants droit soient reconnus et que cette somme soit utilisée.

Les 850 délégués, à l'heure où nous travaillons pour sauvegarder la mémoire, confortés par 89 % de la population française, par le Conseil Général de la Drôme, par l'Union Départementale des Associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et par 330 communes sur 370 qui ont adopté le vœu de la F.N.A.C.A. demandant l'officialisation du 19 Mars, confortés également par la décision de la municipalité de Valence qui le 19 Mars 1962, a inauguré une place « 19 Mars 1962, Cessez-le-feu en Algérie », réaffirment leur attachement indéfectible à la date anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, pour rendre, à toutes les victimes militaires et civiles des combats du Maroc et de Tunisie et de la Guerre d'Algérie, l'hommage de la nation.

Ils demandent avec insistance:

- 1.) que le gouvernement donne des directives claires aux autorités civiles et militaires leur enjoignant de participer aux cérémonies d'hommages aux victimes à la date historique du Cessez-le-feu, le 19 Mars
- 2.) une action sociale efficace pour les anciens combattants et les veuves en situation difficile
- 3.) une augmentation conséquente de la retraite du combattant
- 4.) une évolution de la valeur du point de pension militaire d'invalidité qui ne soit pas inférieure au cout de la vie
- 5.) la pérennité des services départementaux de l'O.N.A.C.
- 6.) l'égalité de traitement entre les générations du feu
- 7.) ils exigent le respect du droit à réparation défini par loi du 31 Mars 1919.

Les 850 délégués du 38^{ème} Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. :

- . Appellent les anciens combattants d'Afrique du Nord à rejoindre la F.N.A.C.A., seule association spécifique de la 3^{ème} génération du feu
- . Demandent à tous les adhérents de faire connaître la F.N.A.C.A. aux anciens combattants inorganisés
- . Souhaitent que les veuves de nos camarades disparus, continuent d'adhérer ou rejoignent notre fédération afin d'y trouver un appui.
- . Demandent à tous les responsables, à tous les adhérents de rester unis, déterminés, solidaires et à l'écoute des camarades dans le besoin, même s'ils ne l'expriment pas clairement
- . Demandent à tous les adhérents, leur famille et leurs amis de participer massivement à nos cérémonies, départementale et locales le 19 Mars prochain.



Non à l'immigration jetable

Manifestation nationale Dimanche 29 Novembre à 14h30,

du métro Luxembourg, place Edmond
Rostant au ministère de l'immigration

Le Parti communiste qui soutien la manifestation, fait aussi des propositions

• La régularisation de tous les sans papiers • La fermeture des centres de rétention, l'arrêt de la chasse aux sans papiers et des expulsions, la dépenalisation du séjour irrégulier • La suppression du Ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du co-développement • La mise en œuvre d'une politique, en France et dans l'Union Européenne fondée sur les principes de la liberté de circulation • L'égalité des droits entre résidents étrangers et nationaux et le droit de vote aux scrutins locaux et nationaux

Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie - ALIF - Alternative Libertaire - Association des Marocains en France - Association de défense des droits de l'homme au Maroc - Association solidarité familles roumaines et roms Massy et Palaiseau - ATMF - ATTAC - Autremonde - Bondy autrement - Coordination des associations des Sénégalais de l'extérieur - CEDETIM - CGT - CIMADE - Collectif Gauche antilibérale unie - Collectif Haïtite France - Collectifs des sans-papiers turcs et kurdes - Collectif de soutien des exilés de Paris - COPAF - Coordination 93 de luttes des sans-papiers - CSP75 - C'Sur Calais - Démocratie Togo - DIDF (Travailleurs et jeunes de Turquie) - Droits devant !! - Femmes de la Terre - Femmes Egalité - Fondation Frantz Fanon - FSU - FTICR - Gisti - La Gauche Cactus - LDH - les Alternatifs - les Verts - LO - MRAP - NPA - 9ème collectif de sans-papiers - Parti de Gauche - PCF - PCOF - Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées - Rassemblement de la Diaspora Africaine - RESF - Réseau chrétien Immigrés - Syndicat des avocats de France - Salam (Nord Pas-de-Calais) - Syndicat de la magistrature - SUD Education - Terre d'errance (Pas-de-Calais) - UNEF - Union des associations latino-méricaines en France - Union syndicale de la psychiatrie - Union syndicale Solidaires

Déclaration commune CGT, CFTD, FSU, UNSA, Solidaires, Ligue des droits de l'Homme, Cimade, Autremonde, Femmes Egalité, RESF, Droits devant !

Pour la poursuite des discussions sur la régularisation des travailleurs (euses) sans papiers.

Le 1^{er} octobre, nos onze organisations, devant les incohérences de l'application des mesures exceptionnelles de régularisation « par le travail » avaient écrit au Premier ministre pour une « mise à plat ».

Des discussions se sont engagées le 22 octobre. Le ministère de l'Immigration vient de faire parvenir aux organisations syndicales un « document de synthèse » censé en faire le point. Ce texte contient certaines avancées, mais ne saurait être considéré en l'état comme satisfaisant.

Dans le même temps la grève des travailleurs(euses) sans papiers entre dans sa sixième semaine et l'on compte aujourd'hui plus de cinq mille grévistes répartis sur quarante sites.

Les avancées concernent les agents de sécurité, qui pourront être régularisés dans une autre activité le temps d'obtenir leur agrément professionnel. Elles visent également certains aspects de l'activité passée des salarié(e)s intérimaires, la durée d'activité exigée pour leur régularisation pouvant être fractionnée en plusieurs périodes discontinues et s'effectuer en partie dans d'autres entreprises que celle qui régularise.

Mais le texte présente de graves insuffisances et dispositions inacceptables :

- Une durée de présence en France de cinq ans reste requise pour la régularisation, sans qu'aucun argument ne soit avancé pour justifier ce chiffre, et alors que des travailleurs(euses) présents en France depuis trois ans, voire moins, ont été régularisés lors du précédent mouvement de grève de 2008.
- La possibilité de régularisation est réservée aux seul(e)s « travailleurs(euses) déclaré(e)s », ce qui exclurait la totalité des salariés non déclarés ayant un engagement de l'employeur à fournir un contrat de travail, et en particulier les travailleurs(euses) de l'aide à la personne, alors qu'ils et elles ne demandent qu'à cotiser.
- Les travailleurs(euses) algérien(ne)s et tunisien(ne)s demeurent exclu(e)s du champ d'application du texte, alors qu'ils ont, selon les accords bilatéraux signés entre la France et chacun de ces pays, en théorie accès à tous les métiers.
- La régularisation serait subordonnée à la situation « trimestrielle » de l'emploi dans les régions. Rappelons que, selon l'article L.5221-7 du Code du travail, la limitation de l'autorisation de travail à une activité ou une région déterminées n'est que facultative. Mais surtout, le ministère de l'Immigration se comporte comme s'il avait à faire à de nouveaux arrivants, sollicitant leur admission sur le territoire français. Or il n'en est rien : les travailleurs(euses) sans papiers vivent et travaillent sur notre sol depuis des années. Ils sont déjà pris en compte par les statistiques de l'emploi. Il se peut d'ailleurs qu'un métier ne soit pas « en tension » dans une région donnée, tout simplement parce que des travailleurs(euses) sans papiers y sont employés en grand nombre !

On ne peut donc tirer argument de l'absence de « tension » pour refuser leur régularisation.

Outre les difficultés qui viennent d'être énumérées, le texte contient un certain nombre d'omissions, d'équivoques et d'incohérences qui ne permettent pas de prendre en compte des situations particulières (multi employeurs simultanés, plusieurs employeurs dans la période de référence, temps partiel,) et qui rendent de toute évidence nécessaire la poursuite des discussions.

Le ministère de l'Immigration semble considérer que son document constitue un « aboutissement » et une « version finale ». Or il est clair que si la circulaire à venir était fondée sur la rédaction actuelle du document de synthèse, elle ne serait pas susceptible de résoudre les situations.

Si le ministère s'en tenait à cette rédaction, il montrerait qu'il n'a pas encore pris la mesure de l'ensemble des questions soulevées et de la forte mobilisation de nos organisations et de celle des salarié(e)s concerné(e)s.

Nous attirons l'attention du ministère de l'Immigration contre cette grave erreur d'appréciation. Il ne s'agit pas d'un problème « d'immigration de travail », puisque les travailleurs sans papiers résident et travaillent déjà en France, certains depuis des années. Les conflits actuels prennent leur source dans une situation d'inégalité au travail pour des salarié(e)s qui par leur situation administrative irrégulière sont privé(e)s d'une partie essentielle de leurs droits.

Pour toutes ces raisons, les discussions doivent continuer, et le ministère du Travail doit désormais s'y associer pleinement, puisque les questions posées sont par excellence de sa compétence.

Paris, le 18 novembre 2009

Trois hors série proposés
par **l'Humanité**

● **La Chute du mur de Berlin**

Compilation des articles parus dans l'Humanité du 9 Novembre et de l'Humanité Dimanche, et compte rendu de la soirée organisée par le Parti communiste, le lundi 9 novembre avec les témoignages de personnalités dont M. Modrow, Grégor Gyzi, des féministes polonaises, Zuan Georges, Jean Pierre Dubois, Francis Wurtz

● **Face à la crise des clés pour comprendre**

Pierre Ivorra - Tome 1 - 10€

● **Portraits de Révolution**

1789-2009 : portraits de Révolution
Retrouvez l'intégralité des portraits publiés dans l'Humanité cet été (Robespierre, Saint-Just, Danton, Corday, Mirabeau, Couthon, Toussaint-Louverture, Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.).

À commander sur le site de l'Humanité
<http://www.humanite.fr/>



Dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, le mercredi 25 Novembre à 20h, au cinéma LUX à Valence, Femmes Solidaires participe à la présentation du film « la journée de la jupe »

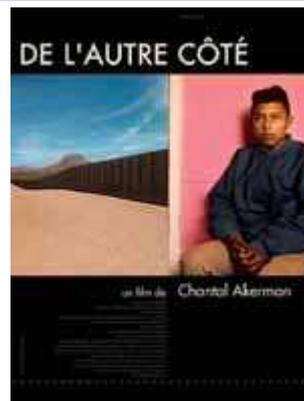
Entrée gratuite

Activité Peinture Chinoise
à la Maison des Solidarités
Mandela à Valence

Deux stages d'initiation (4 séances) à la peinture chinoise sont proposés du 18 au 25 novembre et de 2 au 9 décembre

Peinture l'encre de chine et aquarelle sur des thèmes traditionnels.

Inscription Maison des Solidarités Mandela 25 Rue Charles Gounod à Valence 04.75.55.37.96



Film Documentaire

De Chantal AKERMAN

« de l'autre côté »

Au cinéma LUX,

Bd Ch. De Gaulle à Valence

Mercredi 25 Novembre 20h30

En s'attachant aux ressortissants mexicains traqués continuellement par les services de l'immigration américaine, alors qu'ils tentent d'échapper à la misère de leur pays pour se retrouver parias déportés et exploités, Chantal Akerman réalise avec « De l'autre côté » le dernier volet d'un triptyque commencé avec *d'Est* en 1993 et *Sud* en 1999

Fête de l'Humanité
en Rhône-Alpes
26/27 MARS 2010
au **DOUBLE-MIXTE**
campus LA DOUA - Villeurbanne

12€
les 2 jours
15€ sur place
-12 ans gratuit

concerts
débats,
expositions...

110 stands,
associations,
collectivités,
syndicats,
espaces ...
(enfance, librairies, restaurants...)

reenseignements/inscriptions:
04 72 09 03 66
www.frahuma.com

I'Humanité



Alternativ.fr, collaborative et corrosive, la Web TV alternative du PCF est alimentée par les caméras des gens de gauche.

Alternativ Fr se donne pour objectif de donner la parole au mouvement social, aux militants politiques ou syndicaux engagés dans des luttes trop souvent escamotées de la sphère médiatique.

<http://www.alternativ.fr/>